

# Regards d'Ambert

Février 2019 • Numéro 1

Magazine d'information de la Ville d'Ambert

• LA VIE - LA VILLE - L'AVENIR •

## Quartier Saint-Jean RÉPUBLIQUE

Un nouveau visage *en cœur de ville !*

Pages 8 à 11



Ambert

## Le Sommaire

3 *Les Temps forts*  
Ambert célèbre le Centenaire de l'Armistice •  
La Magie de Noël •

4-5 *Les Actus*  
Un verger communal au cœur d'Ambert •  
Le chemin de La Murette aménagé •  
PLU : la concertation est engagée •

6 *Le Portrait*  
Yves Allary, 37 années à la tête des services •

7 *Dans l'œil  
des internautes*

8-11 *Le Dossier*  
Quartier Saint-Jean République :  
une métamorphose en centre-ville •

12-13 *Projets de  
l'action municipale*  
Cure de jouvence pour la Maison des jeunes •  
Ancien tribunal : un espace d'exposition permanent •

14 *Au Conseil municipal*  
Retour sur les délibérations •

15 *Expression des élus*

**Regards d'Ambert • N° 1**  
Magazine d'information de la Ville d'Ambert

Mairie d'Ambert • Service communication  
Boulevard Henri IV - 63600 Ambert  
Tél. : 04 73 82 07 60  
www.ville-ambert.fr

- **Directrice de publication** : Myriam Fougère
- **Responsable de la rédaction** : Noëlle Brugheuil
- **Rédaction** : Service communication  
avec le concours des services municipaux
- **Photographies** :  
- Mairie d'Ambert - Archives Mairie d'Ambert  
- Page 4 : EFS Benjamin Barda
- **Illustrations** :  
- Couverture : A3-Paysage – Sycomore Paysage  
- Page 12 : Atelier des vergers architectes
- **Impression** : Improvisation - Ambert
- **Maquette et réalisation** : Service communication
- **Diffusion** : Médiapost
- **Tirage** : 3.600 exemplaires
- **Dépôt légal** : à parution
- **ISSN** : en cours



**Myriam FOUGÈRE**

Maire d'Ambert - Conseillère régionale

## Édito

### Regards d'Ambert / Regarde Ambert ! Croiser nos regards et donner à voir...

La Municipalité se joint à moi pour vous souhaiter la bienvenue dans les pages du premier numéro de "Regards d'Ambert".

Deux objectifs président à sa création :  
D'une part valoriser et rendre compréhensibles les différents projets portés par la Municipalité. En effet, si ce journal est né du souci de faire échos aux attentes formulées par certains d'entre vous, il veut aussi satisfaire le légitime droit de regard dont les Ambertoises et les Ambertois disposent sur la bonne gestion de la commune.

Le second objectif est de mettre en lumière les multiples initiatives – souvent méconnues – portées par les acteurs du territoire (entreprises, associations, etc.). Ces pages doivent être l'occasion de faire valoir ce qui fait notre richesse, en premier lieu ses habitants et son patrimoine.

Ainsi, vous est offerte la possibilité de participer à l'action municipale en proposant un nom pour la Maison des jeunes lorsqu'elle sera rénovée, de revenir sur des moments forts partagés entre les générations comme la commémoration de l'Armistice et la Magie de Noël, de mesurer le travail des services municipaux en saluant les 37 années de service d'Yves Allary, Directeur général des services, ou de vous tenir informés de l'actualité ambertoise notamment avec un point sur les projets en cours et les manifestations à venir.

J'espère donc que ces pages plairont à votre regard, contribueront à renforcer la transparence sur les décisions prises par la Municipalité et permettront à chacun de juger de notre engagement pour Ambert.

Que votre année 2019 soit sereine et dynamique !

**"Certains regardent la vase au fond de l'étang et d'autres contemplant la fleur de lotus à la surface de l'eau. Il s'agit d'un choix." (Dalai-lama)**



# Les Temps Forts

## CENTENAIRE DE L'ARMISTICE Un projet fédérateur sur la commune d'Ambert



### LES COLLÉGIENS

Les élèves du collège Saint-Joseph ont effectué un travail de recherche avec l'aide précieuse du GRAHLF\*, pour réaliser des planches autour de différents thèmes.

Les collégiens de Jules Romains ont travaillé sur la mobilisation, les blessés et réfugiés ainsi que le tourisme de guerre. D'autres ont fait le récit d'objets de guerre et ont réalisé une fresque sur l'histoire d'Eugène Chassaing et l'aviation sanitaire.

\*Groupe de recherches archéologiques et historiques du Livradois-Forez

### LES AÎNÉS

Les résidents des EHPAD Pré Bayle et Vimal Chabrier ont apporté leur pierre à l'édifice en confectionnant de nombreux bleuets, symboles français de la mémoire et de la solidarité envers les anciens combattants. Ceux-ci ont notamment permis d'enrichir les expositions proposées en mairie.



### LES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

Pour répondre au devoir de mémoire, les enfants du Groupe scolaire Henri Pourrat ont réalisé de magnifiques fresques, des silhouettes de soldats, des champs de mots, des dessins très colorés reflétant la victoire. Ceux de l'école Saint-Joseph ont participé à la fabrication des bleuets.



### LE CONSEIL DES JEUNES

En réalisant les fresques et collant les bleuets, les élus du Conseil des jeunes se sont investis pour terminer la préparation des expositions dans les temps. Plusieurs d'entre eux ont également souhaité prendre part à la soirée lecture du 6 novembre, accompagnés par le collectif Côté cour.



## LA MAGIE DE NOËL

### Une forte affluence lors des animations de fin d'année



**3518**

Le nombre de visiteurs pour l'exposition "Jouets et timbres du Père Noël", proposée en mairie ronde !



La Magie de Noël 2018 s'est distinguée par une affluence particulièrement importante au cours des différentes animations qui ponctuaient les fêtes de fin d'année.

Citons pêle-mêle 70 participants aux ateliers sculpture sur glace, 150 spectateurs pour les représentations de "Michka le petit ours" et entre 250 et 300 enfants passés par "La Fabrique de Mickey et Minnie"... Les sportifs ont répondu présent avec 670 inscriptions à la Corrida de Noël.

Les marchés de Noël ont connu une belle fréquentation, avec gourmandises et idées cadeaux à quelques heures de Noël.





## CULTURE

### Belle fréquentation en 2018 au cinéma



Plus de 20.000 entrées par an à La Façade.

Comme c'est le cas depuis 2016, la fréquentation du cinéma La Façade se maintient au-dessus de la barre des 20.000 entrées.

Ainsi, 24.157 entrées ont été comptabilisées sur l'ensemble de l'année 2018. Le classement des films les plus vus met à l'honneur le Nord de la France : "Les Tuches 3" (1.364 entrées) et "La Ch'tite Famille" (1.248 entrées) en tête, devant "Astérix : Le Secret de la Potion magique" (1.150 entrées).

Associé au cinéma municipal, le Ciné-club d'Ambert privilégie la diversité des genres. Vendredi 8 mars, il propose une soirée spéciale Far West, avec "The Ride" à 19h puis "La prisonnière du désert" à 21h15.

## SOLIDARITÉ

### Don du sang



Rendez-vous à la Maison des jeunes !

En collaboration avec l'association pour le Don de sang bénévole d'Ambert, l'Établissement français du sang (EFS) organise plusieurs collectes en 2019 à la Maison des jeunes (rue Blaise-Pascal).

La prochaine collecte aura lieu le **lundi 6 mai 2019**.

Tél. EFS : 04 78 65 61 61

## CADRE DE VIE

### Un verger communal au cœur d'Ambert



Une vingtaine de fruits différents et des idées de recettes pour chaque variété.

**Pommes, noisettes, framboises ou encore cerises pousseront prochainement dans le parc Saint-Joseph : un coin de verdure situé à l'angle des rues de l'Épargne et Saint-Joseph, face à l'école maternelle Les Copains.**

Soutenue par le Parc naturel régional Livradois-Forez et en partenariat avec l'EPF-Smaf, la Ville d'Ambert, dans sa démarche de créer du lien et de faire entrer le végétal dans les espaces publics, initie une nouvelle étape avec l'ouverture de ce verger partagé. Une vingtaine de variétés de fruits différents, pour une récolte libre et raisonnée. Une signalétique renseignera les visiteurs sur le nom des espèces et leurs variétés. Un QR Code à lire avec son smartphone les renverra vers une recette à réaliser à partir de chacun des fruits.

Avant que le public puisse en profiter, les agents du service Environnement ont entrepris un important travail de nettoyage et de sécurisation des lieux. L'ouverture du verger est attendue pour le printemps 2019.

### Le jardin public Chabrier réouvert

Après plusieurs mois de travaux sur l'îlot Henri IV, menés par l'Ophis du Puy-de-Dôme, le jardin public Chabrier ouvre ses portes. Le départ de tous les véhicules de chantier et la reconstruction du mur d'enceinte représentaient deux conditions *sine qua non* pour permettre l'accès au public, en raison du plan Vigipirate.

Les Ambertois pourront apprécier à nouveau ce joli cadre de verdure.

## URBANISME

### Plan local d'urbanisme : la concertation engagée

Le Plan local d'urbanisme (PLU) fixe les orientations pour le développement d'une commune... pour les 10 ans à venir ! Par délibération en date du 8 février 2018, le Conseil communautaire d'Ambert Livradois Forez a entériné la révision du PLU de la commune d'Ambert.

La procédure s'accompagne d'une concertation au cours de laquelle la population est invitée à faire part de ses remarques sur l'évolution souhaitée de la commune en matière d'aménagement, de population, d'habitat, d'activités économiques mais également d'équipements, de déplacements, d'environnement, de paysage...

**UN REGISTRE DE CONCERTATION EST À LA DISPOSITION DES AMBERTOIS EN MAIRIE ANNEXE (BOULEVARD HENRI IV).**

## AMÉNAGEMENTS

### La Bruguerette et La Chardie bientôt raccordées



La création d'une station d'épuration sera nécessaire. © Archives

La Mairie d'Ambert poursuit son engagement, avec l'objectif de raccorder à l'assainissement collectif plusieurs hameaux de la commune, parmi ceux qui se trouvent dans le périmètre.

Après Valeyre et Roddes, les villages de La Bruguerette et La Chardie se verront raccordés à leur tour, ce qui représente 55 branchements. Un bureau d'études a été désigné et les premières rencontres avec les habitants ont eu lieu. L'hiver est consacré à la faisabilité de l'opération et à l'achat de la parcelle qui devra accueillir la future station d'épuration. Le début des travaux est fixé à l'été 2019.

## EN 2019...

### Accueil de loisirs : les activités regroupées à l'école maternelle

Afin de réunir toutes les activités de l'Accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) en un même lieu (mercredi et vacances scolaires), celles-ci se déroulent désormais à l'école maternelle Les Copains, depuis le mois de janvier 2019.

**Heures d'ouverture : 7h30-18h15.**

Inscriptions à la journée ou à la demi-journée, avec ou sans repas.

### Accueil de loisirs

17 rue Saint-Joseph - 63600 Ambert •  
Renseignements au 07 61 59 66 00 •

## VOIRIE

### Déneigement : 110 km de voirie



Sept engins pour la viabilité hivernale.

Depuis fin octobre, le dispositif de viabilité hivernale est mis en place par les Services techniques de la Ville d'Ambert, ceci pour intervenir sur environ 110 km de voies communales. Dix-sept agents et sept engins peuvent être mobilisés au maximum. En moyenne, 80 tonnes de sel et 100 tonnes de pouzzolane sont utilisées au cours de chaque période hivernale.

## POPULATION

### > VOUS AVEZ 16 ANS ? Pensez au recensement !

Indispensable pour le permis de conduire, le Baccalauréat ou l'inscription en grandes écoles, le recensement citoyen peut être effectué dès 16 ans, dans la mairie de son lieu de résidence ou sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr).

### > ÉLECTIONS EUROPÉENNES Le 26 mai, où voter ?

En 2019 ont lieu les élections européennes dans tous les États membres de l'UE. En France, elles se dérouleront le dimanche 26 mai. À Ambert, quatre bureaux de vote seront ouverts : Mairie ronde, école maternelle Les Copains, groupe scolaire Henri Pourrat, Maison des jeunes. La mise en œuvre du Répertoire électoral unique (REU) va donner lieu à une nouvelle édition de l'ensemble des cartes électorales.

### Le chemin de La Murette aménagé



Cette voie communale permet d'éviter le centre-ville.

Long d'un kilomètre, le chemin de La Murette traverse le village du même nom et relie les départementales 38 et 269. Emprunté notamment par les véhicules qui souhaitent éviter le centre-ville d'Ambert, cette voie communale s'est fortement dégradée au fil des années, affectée notamment par des affaissements. Les riverains ayant fait part de leurs attentes, la Mairie souhaite trouver des solutions pérennes. Ainsi, une mesure du trafic routier sera effectuée. Ces données permettront d'affiner le projet et de déterminer les meilleures solutions pour résoudre cette question.

### Saisonniers 2019 : adressez vos candidatures !

La période de recrutement des saisonniers pour l'été 2019 est ouverte ! animateurs, surveillants de baignade, agents d'entretien... adressez vos candidatures avant le 8 mars 2019 à :

**Madame le Maire**

Mairie d'Ambert

Boulevard Henri IV - BP 70 - 63600 Ambert

## JEUNESSE

### > FORUM JEUNES Un an après, premier bilan

Le Forum jeunes a soufflé sa 1<sup>re</sup> bougie ! Financé par la Municipalité d'Ambert avec une aide du Fonds national d'aménagement et de développement du territoire (FNADT), il a depuis lors engagé ses actions à destination des 15/20 ans. 7.797 passages ont été enregistrés sur un an, 3 associations créées et 169 entretiens réalisés, en majorité pour des questions liées à la scolarité, aux dispositifs et aides financières post-bac.

**Début 2019, le Forum jeunes a proposé plusieurs rendez-vous de son "Café des parents", moments de convivialité favorisant un temps d'échanges pour les parents d'enfants et d'adolescents.**

**FORUM JEUNES**

Derrière le cinéma et la médiathèque  
[forumjeunes@ville-ambert.fr](mailto:forumjeunes@ville-ambert.fr)



## Yves ALLARY

Secrétaire général puis Directeur général des services de la Mairie d'Ambert, trente-sept ans après être arrivé dans le Livradois-Forez, Yves Allary vient de passer le relais. Celui qui aura vu passer différentes équipes municipales jette un œil dans le rétroviseur et sur l'évolution de sa fonction.



Arrivé à la Mairie d'Ambert en 1981, Yves Allary y aura effectué toute sa carrière professionnelle.

**C'est votre parcours professionnel qui vous a amené jusqu'à Ambert...**

Effectivement, je suis originaire de Haute-Loire, plus précisément de Saint-Jean-de-Nay, un secteur qui n'est pas particulièrement tourné vers le Livradois-Forez. J'avais dû passer par Ambert une ou deux fois... avant d'y être embauché le 9 février 1981. J'ai d'abord travaillé en binôme avec mon prédécesseur jusqu'en mai avant d'être lancé dans le grand bain. Mon 1<sup>er</sup> vrai poste après les études, le service militaire et un certain nombre de petits boulots.

### Maires d'Ambert, ils ont travaillé avec Yves Allary...

« La meilleure décision que j'ai prise aura été de recruter M. Allary. C'est un homme droit, cultivé et travailleur, dévoué pour son maire. Il a su s'adapter et faire la transition d'un maire vers le suivant. Je souhaite vivement qu'il reste à Ambert pour sa retraite. »

« — Georges CHANOINE —

« La ville d'Ambert et ses élus ont eu la chance de bénéficier d'un excellent DGS. J'ai pour ma part apprécié sa capacité à fournir aux élus les informations dont ils avaient besoin pour prendre les bonnes décisions. En quelques mots : efficace, discret, déterminé, performant dans l'exercice de missions aux multiples facettes. »

« — Jean AULAGNIER —

« Je garde un excellent souvenir des moments passés ensemble à résoudre la quadrature du cercle formée par les projets des élus et les réalités budgétaires. Yves Allary y est toujours parvenu, par sa compétence, sa pédagogie, la confiance et la sympathie qu'il inspire. Je lui souhaite une belle retraite avec la reconnaissance de la ville d'Ambert. »

« — Christian CHEVALEYRE —

Cher Yves, je tenais à vous exprimer toute ma reconnaissance au nom des Ambertoises et des Ambertois. Votre sens des affaires publiques malgré les multiples « zoulouteries » administratives (!), votre expertise dans la défense des intérêts de la commune, votre capacité à vous adapter aux fortes personnalités côtoyées depuis toutes ces années et vos dons de fin négociateur forcent le respect et une sincère admiration. Je vous imagine heureux auprès de ceux que vous aimez ...

« — Myriam FOUGÈRE —

**Quel regard portez-vous sur ces 37 années à la tête des services de la Mairie d'Ambert ?**

Une carrière longue et assez dense, avec des changements de fonctionnement suivant les différents élus qui se sont succédés. Il a fallu s'adapter à leurs projets, leurs modes de fonctionnement... Le travail collaboratif entre élus et techniciens au plus près de la vie locale est souvent difficile mais tellement passionnant.

**Avez-vous le sentiment qu'il était plus évident de faire fonctionner une collectivité hier qu'aujourd'hui ?**

Les choses ne sont pas forcément plus compliquées aujourd'hui. Ce qui a évolué en interne, c'est une meilleure structuration de nos services et la multiplication des centres de décision.

Mais la législation qui nous est imposée est en perpétuelle mutation, en fonction du contexte politique ou social. On a longtemps entendu parler de simplification mais on a toujours fini par complexifier les procédures. On dit souvent que le système administratif français est « un mille-feuilles auquel on a rajouté des couches mais avec de moins en moins de crème au milieu ».

**Quelle facette de votre métier vous manquera le plus ?**

Le fait de ne plus être à la source d'un certain nombre de décisions, le rapport avec les élus, les collaborateurs et bien sûr la population. Comme tous ceux qui ont eu à quitter leur poste, le 1<sup>er</sup> matin est... étrange. On se rend compte ce jour-là qu'on n'a plus tel ou tel sujet à solutionner dans la journée.

**À quoi consacrez-vous votre temps libre désormais ?**

À ma famille d'abord mais aussi à mes passions : le sport, les randonnées dans la nature... J'aurai également l'opportunité de m'engager dans le milieu associatif. Il y a tellement de choses à faire sur ce territoire ambertois, auquel ma famille et moi sommes très attachés.



**ADELINE PIOT**

@a\_d\_e\_

Sinueuse mais colorée, nous la redoutons lors des 1<sup>es</sup> leçons de conduite, mais aimons l'arpenter à pied. Nous avons tous une histoire avec la rue de Goye.

**FRÉDÉRIC DUHAYER**

@fred\_photographies

Anciennement photographe et aujourd'hui professeur des écoles, je profite des récréations pour photographier les riders évoluant sur le skate park. Je privilégie des contrastes élevés et souvent le noir et blanc afin d'exprimer au mieux l'ambiance « underground » propre aux sports urbains. Un objectif grand angle monté sur un appareil reflex numérique m'oblige à être très proche du sujet mais cette focale me permet d'accentuer le côté dynamique. Le but principal de mes photos est de soutenir les riders dans leur projet de réhabilitation du skate park.



**PIERRE BONNEL**

@instantsdepierre

Très photogénique, la Gare d'Ambert se démarque par son architecture, ici mise en valeur par les illuminations. Je suis fier d'être Ambertois, d'avoir grandi dans cette ville marquée par l'histoire et les histoires.



**VIRGIELOC**

@virgieloc

Depuis longtemps, nous avons envie de découvrir le Moulin Richard de Bas et nous n'avons pas été déçus ! Une visite agréable, dans un cadre magnifique ! Les passionnés d'histoire, d'artisanat, de photo et de nature seront enchantés !

LA VILLE D'AMBERT  
sur les réseaux sociaux

#ambert





**"Des animations ponctuelles seront mises en place pour permettre à chacun de se réapproprier les lieux"**



**Johan IMBERT**

Adjoint en charge du Patrimoine, des Affaires juridiques et de la Politique du centre-ville.

**Quels étaient les enjeux de cette vaste opération ?**

L'étude préalable et les concertations menées avec les habitants et les commerçants avaient priorisé trois objectifs majeurs : créer une fluidité dans les modes de déplacement entre piétons et véhicules, maintenir un maximum de places de stationnement et faire entrer la verdure dans un espace jusqu'alors totalement composé de goudron et de béton. Derrière tout cela, il y a évidemment des intérêts à la fois commerciaux pour les professionnels du centre-ville mais aussi touristiques, avec une mise en valeur de ce quartier et de ses richesses architecturales.

**Des contraintes sont-elles apparues pour mener à bien ces travaux ?**

Bien sûr, la vétusté des réseaux, l'étroitesse des lieux... Nous avons procédé en distinguant deux phases : la place Saint-Jean d'une part et la rue de la République de l'autre, pour permettre un accès alterné à chacune des zones. Nous avons aussi demandé aux entreprises de travailler les samedis matins pour gagner du temps. Il faut remercier les commerçants et les habitants pour la patience dont ils ont fait preuve.

**Quelles initiatives adopter désormais pour faire vivre cet espace ?**

En partenariat avec l'Union des commerçants, des animations ponctuelles seront mises en place pour permettre à chacun de se réapproprier les lieux. Des manifestations se sont tenues dès la fin 2018, avec la Magie de Noël. Gageons que cette opération, mise en valeur par les diverses animations, incitera les habitants et les touristes à réinvestir notre cœur de ville.



Le quartier est désormais un espace aux usages mixtes, sécurisé pour les modes de déplacement doux et pratique pour les automobilistes.

## QUARTIER SAINT-JEAN RÉPUBLIQUE

*Métamorphose d'une entrée sur le centre historique*

**Entrepris en 2016, le projet consistant à donner un nouveau visage au centre-ville est sur le point de s'achever. Piétons et automobilistes y trouveront leur place, l'architecture et l'activité commerciale y gagneront en visibilité.**

Porte d'entrée vers un centre historique de caractère, la place Saint-Jean et la rue de la République vont redevenir les vitrines attractives de cette zone dominée par l'activité commerciale. Un projet conséquent auquel le mobilier urbain et la végétalisation apporteront la touche finale. Suite aux travaux de réseau, les aménagements de surface

apportent un changement visuel qui n'échappera à personne. L'église Saint-Jean, les maisons à colombages, la tour de Mandrin ou la fontaine de la place des Minimes sont autant d'éléments du patrimoine qui en tirent profit. Dans le détail, le projet aura également permis de conserver du stationnement place Saint-Jean (une quarantaine de places disponibles), d'améliorer l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, de faire entrer le végétal dans une zone qui en était dépourvue et de protéger l'église, fragilisée par les vibrations des véhicules garés à son chevet. La fin de cette opération marque donc un nouvel élan pour le centre-ville d'Ambert, qu'il s'agira désormais de se réapproprier.

## Le projet en chiffres!

### LE MONTANT TOTAL

**1.663.182 €<sup>TTC</sup>** comprenant la réfection des réseaux humides (eaux pluviales, eaux usées et eau potable) et l'ensemble des aménagements de surface.

**8.912 PAVÉS POSÉS**

### AMÉNAGEMENTS DE SURFACE Les subventions

**54%**

Les aides accordées par les différents financeurs représentent plus de la moitié du coût de l'opération : L'État (DETR et FNADT), le Département (FIC 2017 et 2018), la Région et l'Europe (LEADER).

### 12 TREILLES

supporteront des plantes grimpantes, et mettront en valeur le nom d'artistes ambertois.

**13 ENTREPRISES mobilisées**

"Les travaux du quartier Saint-Jean République ont débuté au mois de novembre 2016. Il était alors question d'informer les différents concessionnaires de réseaux de la mise en œuvre de cette vaste opération de rénovation et de leur permettre de profiter de l'ouverture des chaussées. Les interventions se sont enchaînées durant 16 mois, à la fois sur les réseaux de gaz, d'assainissement, d'eau potable, d'eaux pluviales et la mise en place de fourreaux pour les opérateurs téléphoniques.

La découverte de réseaux non répertoriés et le fait d'intervenir en Zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP) ont plusieurs fois chamboulé les calendriers. Parallèlement, dès la fin 2016, un marché de maîtrise d'œuvre a été lancé en prévision des futurs aménagements de surface. Ce fut donc une grosse opération mais le calendrier a été respecté".

### AMÉNAGEMENTS URBAINS :

#### Le végétal fait son entrée place Saint-Jean et rue de la République

Dans un quartier à l'aspect majoritairement minéral, l'entrée du végétal apporte une touche supplémentaire à l'embellissement de la ville. Une volonté qui s'inscrit dans la continuité de l'opération "Habiter Ambert en vert".

D'une part ont été disposés, sur la place Saint-Jean, d'imposants bacs qui mettront en valeur fleurs ou végétaux selon la saison, agrémentant ainsi les espaces pavés. D'autre part, dans la rue de la République, ce sont des treilles en ferronnerie d'art qui supporteront des rosiers aux teintes chaudes, respectant ainsi les tonalités du granit blond et du bois. Ce sont les matériaux de construction identitaires dans ce secteur de la ville. Fourniture, pose et entretien des treilles et des plantes grimpantes sont pris en charge par la commune. Les propriétaires à la main verte sont évidemment invités à entretenir les plantes qui embellissent leur façade.

L'installation des végétaux sur le parvis de l'église Saint-Jean : une opération minutieuse.



Frédéric CARTAL

Directeur des Services techniques de la Ville d'Ambert.



# 19.331€

C'EST LE MONTANT TOTAL DES INDEMNITÉS VERSÉES À QUATRE COMMERCES, EN COMPENSATION DE LA PERTE DE CHIFFRE D'AFFAIRES CONSÉCUTIVE AUX TRAVAUX. UN MONTANT DIRECTEMENT INJECTÉ DANS L'ÉCONOMIE LOCALE. D'AUTRES DOSSIERS SERONT ÉTUDIÉS EN 2019.

La Mairie d'Ambert a souhaité mettre en place une commission de règlement amiable, un dispositif permettant de répondre aux demandes des commerçants affectés par la réalisation des travaux, dans le périmètre de la place Saint-Jean et de la rue de la République.

Une commission autonome, présidée par une ancienne magistrate et composée de représentants des chambres consulaires, de l'Ordre des experts comptables et de l'Union des commerçants a été constituée pour traiter ces demandes.

## ÉGLISE SAINT-JEAN

### Un monument À PROTÉGER

Propriétaire de l'édifice et maître d'ouvrage, la Ville d'Ambert a engagé un programme de restauration de l'église Saint-Jean. La couverture et les voûtes du déambulatoire, impactées par des problèmes liés à l'étanchéité feront l'objet d'une première tranche de travaux. Le clocher et les chapelles attenantes, affectés par des désordres structurels et soutenus par des étalements depuis 2013, seront restaurés par la suite. L'ensemble de ces interventions prévues vise à garantir la pérennité de l'ensemble et à rouvrir les accès aujourd'hui fermés pour raisons de sécurité.

### Une histoire À CONNAÎTRE

En vue de « remercier Dieu » en pleine période faste pour le Livradois, le projet de reconstruction de l'église Saint-Jean d'Ambert débute le 9 avril 1471. Signe du bon avancement, la voûte est achevée en 1518. Malgré la construction restante des trois tours, le chantier ralentit 20 ans plus tard faute de financements et seule l'édification de la tour Sud débute. La légende rapporte que les fonds destinés à l'achèvement de l'édifice furent versés au trésor royal par la comtesse de Polignac, dame douairière d'Ambert avec l'aval de la Ville, afin de contribuer à payer la rançon pour la libération de François 1<sup>er</sup>, prisonnier d'Espagne en 1525-1526. Le clocher ne fut achevé qu'au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle.

L'église Saint-Jean est classée au titre des Monuments historiques par décret, depuis 1909.



The market is a unique event !\*» - ÉMILE  
\*Le marché est un événement unique



« Un centre-ville qui est joli, pavé et fleuri, ça donne envie aux gens de revenir. » - STÉPHANIE



« Ambert ? C'est super joli ! » - THIERRY



« La circulation des voitures peut être désagréable et dangereuse. Il faut donner de la place aux piétons. » - ABIGAIL



# Projets de l'action municipale

## MAISON DES JEUNES



La façade de la salle, telle que présentée dans l'avant-projet définitif.

### Cure de jouvence pour une salle connue de tous les Ambertois

**A**u fil des décennies, elle est devenue le point de convergence des manifestations, principalement associatives. Sa localisation en centre-ville, sa configuration avec scène et espace bar lui permettent d'accueillir indifféremment lotos, spectacles, repas ou assemblées générales. La Maison des jeunes est connue de tous ceux qui ont participé, de près ou de loin, à ces rendez-vous qui favorisent convivialité, rencontres et découvertes. Avec une utilisation presque quotidienne, le poids de l'âge fait aujourd'hui ressortir les limites d'une salle construite dans les années 60. Les élus de la Mairie d'Ambert ont ainsi décidé de lui donner une seconde jeunesse avec une rénovation profonde. L'heure est au rendu de l'avant-projet définitif par le maître d'œuvre, ce qui permet d'avoir une idée précise du visage qu'arborera ce nouvel équipement à l'horizon 2020.

> **La Maison des jeunes changera de nom ET C'EST VOUS QUI LE CHOISIREZ !** (voir p.13) <



**Michel BEAULATON**

Adjoint en charge des Sports, de la Vie associative et de la Formation professionnelle.

### "La priorité est de pouvoir mettre à disposition une salle multi-fonctions"

#### Qu'est-ce qui a motivé le projet de modernisation de la Maison des jeunes ?

C'est un constat dressé par les élus et les utilisateurs de cette salle. La Maison des jeunes, de part son ancienneté et sa vétusté, ne répond plus aux besoins des associations et des structures susceptibles de proposer des rendez-vous culturels. Elle souffre notamment d'un manque de fonctionnalité et d'une mauvaise acoustique.

#### Ces impératifs permettront-ils de conserver la polyvalence de la salle ?

La priorité est de pouvoir mettre à disposition une salle multi-fonctions capable d'accueillir la diversité des rendez-vous associatifs qui font la richesse de notre territoire : assemblées générales, lotos, conférences mais aussi spectacles. En effet, grâce à cette salle mieux équipée, les acteurs culturels du territoire pourront développer une offre de qualité. Les rénovations intérieures et extérieures permettront de mieux l'identifier.

#### Quels changements ressortent parmi les propositions de l'avant-projet définitif ?

Grâce à des gradins mobiles, qui s'ajouteront à ceux existants, la jauge de cette nouvelle salle sera augmentée. Le confort général – notamment acoustique – sera revu, tout comme l'éclairage ; un quai de déchargement facilitera la mise en place de spectacle nécessitant de la technique ou des décors, l'espace scénique sera de plain-pied. La nouvelle salle sera dotée d'un coin traiteur adapté à la taille de ce lieu et aux besoins des utilisateurs. Enfin, un ascenseur permettra d'accéder aux espaces du 1<sup>er</sup> étage.

### La Maison des jeunes change de nom : FAITES NOUS PARVENIR VOS IDÉES !

La rénovation de la Maison des jeunes sera l'occasion de changer le nom de cet équipement.

#### DONNEZ-NOUS VOS IDÉES, EN PROPOSANT LE NOM QUI LA REPRÉSENTE LE MIEUX !

Inscrivez votre proposition ci-dessous puis retournez ou déposez ce bulletin découpé à :

Mairie d'Ambert  
Boulevard Henri IV - BP 70 - 63600 Ambert

Votre proposition :

Votre nom et adresse :



### > SUBVENTIONS : la compétence revient aux communes

En 2018, la Communauté de communes Ambert Livradois Forez a transféré aux communes de son territoire l'attribution des subventions aux associations culturelles, de loisirs et sportives. Le Conseil municipal du 14 septembre 2018 a ainsi permis d'établir la liste des aides financières accordées au titre de l'exercice 2018, pour un total de 90.800 €.

En revanche, l'intercommunalité aide financièrement les associations qui interviennent dans le domaine du sport-santé ainsi que les grands événements du territoire.

La Commune d'Ambert est également engagée aux côtés de ces grands rendez-vous, avec un soutien logistique.

### > VALEYRE : un équipement de plus pour les rendez-vous associatifs

Le transfert de la salle de Valeyre dans le patrimoine communal va prochainement permettre à la municipalité de mettre à disposition cette nouvelle salle, notamment pour les associations et leurs manifestations, ainsi qu'aux habitants pour des événements familiaux. Un aménagement extérieur à la salle est envisagé, le lieu étant aussi le départ du sentier des papetiers.

### MÉMO

Pour réserver une salle ou du matériel municipal(e)...

Pour tous les utilisateurs potentiels, chaque demande de réservation de salle ou de matériel municipal doit se faire via le formulaire disponible sur le site internet [www.ville-ambert.fr](http://www.ville-ambert.fr)

Les demandes sont ensuite traitées et une réponse vous est apportée dans les meilleurs délais.

Les clefs des salles réservées peuvent être récupérées auprès du secrétariat, en mairie ronde, aux heures d'ouverture de la Mairie d'Ambert puis déposées en retour dans la boîte aux lettres.

Service Réservations



Tél. : 04 73 82 70 43  
[service.reservations@ville-ambert.fr](mailto:service.reservations@ville-ambert.fr)

### Projets de l'action municipale

### L'ancien tribunal va devenir UN ESPACE D'EXPOSITION PERMANENT



Un nouvel équipement à vocation culturelle s'apprête à voir le jour, lieu dédié à Kim en Joong, du nom de cet artiste peintre d'origine coréenne. Sa relation avec Ambert tenait jusqu'alors en un point de chute : le couvent des Dominicaines où il travaille lors de ses étapes en Auvergne. Mais c'est un autre édifice que ses œuvres investiront au printemps 2019 : l'ancien Palais de justice où le tribunal d'instance a cessé ses activités en 2009.

Une fois la convention de mise à disposition signée avec l'État, l'architecte Jean-Louis Coutarel, proche de l'artiste, a accompagné la mise en scène des lieux : salle d'audience et bibliothèque des juges. Grandes œuvres sur verre, céramiques, peintures sur carton et toiles seront à découvrir en accès libre, aux heures d'ouverture du Trésor public.

"Nous avons souhaité que ce lieu ne soit pas figé. C'est pourquoi nous allons greffer à cette exposition permanente des actions ponctuelles qui renforceront l'offre culturelle sur le territoire", précise Corinne Mondin, adjointe en charge du Tourisme, de la Culture et de l'Animation. Pour concrétiser ce projet, il reste à finaliser les aménagements qui permettront d'accueillir ces œuvres de manière sécurisée.

### Kim en Joong Son parcours

Kim en Joong est né en Corée du Sud en 1940. En 1956, sa rencontre décisive avec un professeur de calligraphie l'orienta vers les arts graphiques et il intégra l'école des Beaux-Arts de Séoul. Ses études l'amènèrent en Suisse où sa rencontre avec les Dominicains le confortèrent dans sa vocation. L'année 1989 fut un tournant : il composa ses premiers vitraux pour l'église Saint-Jean-Baptiste d'Angoulême. Des dizaines de chantiers de création de vitraux ont été réalisés en France mais aussi à l'étranger, parallèlement à sa peinture exposée dans le monde entier.

# Au Conseil municipal

## > EXTRAITS DES DÉLIBÉRATIONS

### > Conseil municipal du 18 janvier 2019 <

#### DÉNOMINATION DES RUES

Un important travail de numérotation et de dénomination des rues situées dans les lieux-dits d'Ambert a été engagé. L'objectif est de faciliter la localisation des adresses pour l'intervention des secours, le travail des livreurs et pouvoir prétendre au raccordement à la fibre optique. Grâce au travail réalisé par le service de Police rurale et suite aux réunions de concertation des élus avec les habitants concernés, la Municipalité est en mesure d'attribuer noms et numéros aux habitations du hameau

de La Murette. Après avoir écouté les propositions de Madame le Maire, le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité d'arrêter les noms et numérotations de rues (comme indiqué dans le compte rendu consultable sur [ville-ambert.fr](http://ville-ambert.fr)).

#### MOTION DE SOUTIEN

En novembre 2018 s'est tenu le Congrès des Maires et Présidents d'intercommunalité. Les débats, sur le thème « Servir le citoyen et agir pour la République », ont fait l'objet d'une résolution. Celle-ci propose plusieurs

axes de négociation et notamment : l'inscription de la place particulière de la commune et de sa clause générale de compétence dans la constitution ; la compensation intégrale et dans la durée de la taxe d'habitation ; le rétablissement du caractère optionnel de tout transfert de compétence.

Appelé à approuver cette résolution, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, soutient à l'unanimité la résolution finale qui reprend l'intégralité des points de négociation avec le gouvernement.

### > Conseil municipal du 14 décembre 2018 <

#### DETR : APPROBATION DU DOSSIER 2019

Dans le cadre de la DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux), Madame le Maire a souligné l'opportunité de retenir en Priorité 1 le projet de travaux concernant le centre des Services techniques de la Ville d'Ambert. Ce projet consiste à regrouper l'ensemble des Services techniques sur un seul et même site, situé avenue de la Résistance. Afin d'obtenir les financements correspondants, les services municipaux ont établi un avant-projet du programme

qui pourrait être réalisé au cours de l'exercice 2019. Le devis estimatif s'élève à 1.467.360€ HT. Le Conseil municipal a approuvé cet avant-projet, son plan de financement et a sollicité une subvention, la plus élevée possible, au titre de la DETR 2019 (28 voix pour, 1 abstention).

#### PROTECTION DES CAPTAGES

En 2016, le Préfet du Puy-de-Dôme a déclaré d'utilité publique, au bénéfice de la commune d'Ambert :

- les travaux à entreprendre en vue de la dérivation des eaux pour la consommation

humaine des sources du Pirou, Sous les Brantoux, Chomet, Le Cheix de Valcivières, Bunangues, La Rodarie et La Combe.

- l'instauration de périmètres de protection de ces points de prélèvement. En 2017, le Conseil municipal a décidé de faire appel à l'EPF-Smaf Auvergne pour procéder à l'acquisition des biens nécessaires ainsi qu'au portage financier correspondant. Plusieurs acquisitions et / ou servitudes de passage concernent des biens sectionnaux. Le Conseil municipal a unanimement approuvé les propositions de l'EPF-Smaf Auvergne.

### > Conseil municipal du 20 novembre 2018 <

#### TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ DU COLLÈGE JULES ROMAINS

Le Département du Puy-de-Dôme a engagé auprès de la Ville d'Ambert une démarche relative au transfert de propriété du collège Jules Romains, bâtiment qui fait l'objet d'une mise à disposition de la part de la Ville d'Ambert au profit du Département depuis 1985. Le Conseil municipal unanime a adopté le principe du transfert de propriété à titre gratuit de la propriété du collège Jules Romains au Département du Puy-de-Dôme.

#### TRANSFERT DE LA SALLE DE VALEYRE

Dans le cadre du transfert de la salle de Valeyre à la Commune d'Ambert, une liste des membres de la section de Valeyre a été élaborée après concertation avec les habitants. Pour sécuriser juridiquement la procédure, le Conseil municipal a approuvé la liste des membres telle qu'elle a été proposée (24 voix pour, 4 abstentions).

#### ÉCLAIRAGE PUBLIC : SERVITUDE D'ANCRAGE

Les installations liées à l'éclairage public

nécessitent généralement l'implantation de mâts : des obstacles pour les piétons, vélos, véhicules motorisés ou personnes à mobilité réduite. Pour libérer ces espaces, il convient de fixer les supports de luminaires sur les façades ou fonds privés. Cela nécessite de recueillir l'autorisation préalable des propriétaires des immeubles concernés. Compte tenu des éventuelles difficultés à obtenir l'adhésion de tous les propriétaires, le Conseil municipal unanime décide d'instituer la servitude d'ancrage prévue par le Code de la voirie routière.

# Expression des élus

## Liste "Pour Ambert"

**A**u service des publics et pour Ambert !  
Se mettre au service de la population de sa commune n'est pas simple, c'est une activité difficile.

Déneigement, éclairage public, équipements, subventions, mise à disposition de salles, ... les demandes des particuliers se multiplient, traduisent l'aspiration des citoyens à demander toujours plus. Face au degré d'exigence croissant des administrés, la tentation est forte d'accepter pour « faire plaisir ».

Pourtant, face à la baisse des dotations couplée avec la maîtrise des tarifs et le gel des taux d'imposition, construire l'intérêt général est un vrai challenge.

Les élus doivent agir pour le bien commun, faire ce qu'il semble être le plus juste pour la commune, ses habitants et surtout pour l'intérêt général. Travail d'autant plus complexe qu'à l'ère des réseaux sociaux, il n'y a pas de projet qui ne soit remis en cause.

Notre engagement s'inscrit en permanence au cœur d'une volonté affichée d'expliquer pour que cela fasse sens : réunions d'habitants pour présenter les futurs travaux, les nouveaux projets, ce qui implique à chacun de prendre de la distance avec ses propres intérêts. Nous restons mobilisés afin que notre action réponde au mieux à nos engagements pris il y a près de cinq ans, de manière constructive, sans clivage. Les sources de conflits sont fréquentes et desservent toujours, quels qu'ils soient, l'intérêt collectif nécessaire au bon fonctionnement des organisations.

D'où l'exigence de l'intérêt général au service du public !

**Myriam Fougère et son équipe**

## Nadine Bost « Agissons pour Ambert »

**A**mbertoises, Ambertois,  
Vous avez entre les mains le nouveau Magazine de 16 pages de l'équipe municipale qui ressemble comme deux gouttes d'eau à un magazine de fin de mandat, d'autant qu'un second numéro paraîtra à l'automne !

Combien il vous coûte ? impression et distribution des 2 magazines : environ 5000 euros pour 7200 exemplaires. Ajoutons 8200 euros de moyens humains complémentaires.

Communiquer pourquoi pas, mais alors que la Mairie fait la chasse permanente aux affichages associatifs afin de réduire la pollution visuelle, pourquoi voyons nous fleurir ces panneaux bleu turquoise aux entrées de ville et alentours : qui les autorise, qui les installe et combien cela coûte ?

Alors oui à des investissements productifs, non à des programmes communicants superflus et davantage de moyens aux populations en recherche de pouvoir d'achat et de qualité de vie.

Préférons des travaux pour la place des allées qui est réel bourbier en hiver, préférons des actions plus concrètes pour soutenir les commerces du centre-ville, préférons un soutien affirmé à une structure d'accueil pour la jeunesse, plus d'aides aux familles pour le sport, la musique et la culture, plus de soutien aux aînés. C'est pourquoi, lors du vote au conseil municipal, je me suis abstenue sur le regroupement des garages municipaux Av de la Résistance. Ce projet coûteux n'est pas de nature à améliorer le service aux habitants ou cela reste à démontrer. Que 2019 soit une belle année pour tous et notre belle commune !

**Nadine Bost**

[nadine.bost@orange.fr](mailto:nadine.bost@orange.fr)

## Liste "AMBERT, ÉVIDEMMENT"

**N**ouvelle stratégie de communication :  
Ce nouveau support de communication et l'embauche d'un emploi dédié à 1 an des prochaines élections montrent bien que Mme le Maire est déjà en campagne pour sa réélection !

#### Quartier St Jean-République :

Après plus de 2 ans de chantier, les travaux se terminent enfin. Après tous ces retards et l'impact considérable sur l'activité économique, il est maintenant urgent de refondre le plan de circulation pour permettre les accès au centre ville.

#### Maison des jeunes :

Après avoir voulu la transformer en salle de spectacle et avoir payé des études coûteuses, l'exécutif s'est ravisé et opte pour une « cure de jouvence ». L'investissement important dans ces travaux de confort pour une salle de seulement 300 places assises, n'offre pas de perspectives de développement des activités artistiques et de la fréquentation. Nous regrettons ce projet et déplorons l'abandon définitif du projet de la Scierie.

#### Ex caserne des pompiers :

Inoccupée depuis 4 ans, nous la destinons à un foyer logement pour les aînés. Après tergiversations et études inutiles, c'est une agence qui devrait rechercher un investisseur pour créer une résidence seniors. Souhaitons qu'un tel projet reste accessible à notre population.

#### Maison de santé :

Cette structure indispensable à nous tous, est en projet et la municipalité se doit d'être partenaire en mettant à disposition le terrain.

Toujours très attentifs à l'intérêt commun, nous restons à votre disposition pour échanger avec vous sur ces sujets.

**Simone Monnerie, Laurent Courthaliac, Corinne Pegheon, Colette Poinson.**

[email : ambert.evidemment@orange.fr](mailto:ambert.evidemment@orange.fr)

[blog : http://ambert-initiatives.over-blog.com](http://ambert-initiatives.over-blog.com)

## Liste d'opposition « Ambert avec vous »

**C**hère ambertoise, Cher ambertois,  
Pourquoi constatons-nous, depuis quelque temps, que la ville d'Ambert est en perte de vitesse ? Pourquoi régulièrement, au hasard de conversations, il apparaît que la ville a perdu quelque chose, qu'elle est moins dynamique, moins attractive, qu'elle est devenue triste, moins propre. Que s'est t'il donc passé ?

Serait-ce la fermeture de certains magasins emblématiques : la Taverne, le Cadeaux Chic, la pharmacie bd Sully, le Huit à Huit, ou bien l'agence La Montagne ? A moins que ce soit l'abandon du soutien à la vie associative menant celles-ci à leur épuisement et même à la disparition d'un acteur majeur de l'animation, le CICA. Sans parler du départ de la fanfare des Sapeurs Pompiers d'Ambert sur une autre commune ou de la fermeture du guichet SNCF.

Il est possible que les interminables travaux, on finit par décourager toutes les bonnes volontés de notre commune !

Ambert a perdu sa dynamique alors pour le cacher, on mise tout sur la communication.

Mais il n'y a pas de fatalité, nous vous invitons à réagir avec énergie pour qu'Ambert sorte de sa torpeur. Elle ne peut pas continuer à perdre son rôle locomotive, son rôle de ville-centre. Elle doit retrouver ce qui faisait sa force, une ville solidaire, une ville où les associations étaient le ciment d'un cadre de vie attractif et joyeux, une ville dynamique où on pouvait faire le choix d'y vivre.

C'est avec cet espoir que je vous souhaite une belle et heureuse année.

**Véronique FAUCHER, Conseillère municipale**

[vero.faucher@orange.fr](mailto:vero.faucher@orange.fr)



# École municipale de musique

**Ambert - Saison 2019**

« Au fil du temps, la danse dans tous ses états »

## **Le programme :**

*Concerts gratuits*

● **MERCREDI 20 MARS À 18H** ●

**MAISON DES JEUNES**

● **VENDREDI 10 MAI 20H30** ●

**MAISON DES JEUNES**

*1<sup>re</sup> partie : concert des professeurs*

*2<sup>e</sup> partie : concert de la Lyre livradoise*

● **MERCREDI 19 JUIN À 15H** ●

**AMPHITHÉÂTRE EXTÉRIEUR DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE**

● **VENDREDI 21 JUIN À 19H** ●

**PLACE SAINT-JEAN**

*Fête de la Musique*



**ESPACE CULTUREL  
CHABRIER L'ÉTOILE**

*Avenue du Docteur Chassaing*

*63600 Ambert*

*Tél. : 04 73 82 06 23*

*Ambert*